

Partir en vacances en toute tranquillité

Partez en vacances l'esprit tranquille grâce à l'opération « tranquillité vacances » que vous propose gratuitement la Police municipale de Villeparisis.

ATTENTION, ce service est uniquement pour les Villeparisiens. Si vous habitez une autre commune, vous devez faire la demande auprès de votre mairie.



Quelles que soient les dates auxquelles vous vous absentez de votre domicile pour partir en congés, vous pouvez bénéficier de ce service gratuit : la surveillance de votre domicile par la police municipale est possible tout au long de l'année.

Deux conditions doivent être remplies : habiter Villeparisis et être absent pour cause de vacances. Pas d'opération tranquillité pour une maison vide parce que « À vendre », ni si famille ou amis viennent l'occuper quelques jours pendant votre absence. En pratique, pour bénéficier du service, deux options : remplir le formulaire en ligne, sur le site de la Ville qui le transmettra à la Police municipale, ou vous rendre au poste de Police municipale.

Dans les deux cas, **votre demande doit parvenir au service concerné au moins 72 heures avant votre départ en vacances.** Vous avez fait la démarche pour bénéficier de l'opération et vos dates congés changent au dernier moment ? Ou bien vous rentrez plus tôt que prévu ? N'oubliez pas de prévenir la Police municipale !

Indique un champ requis

Vos coordonnées	
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
Complément d'adresse	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text" value="77273"/>
Ville	<input type="text" value="Villeparisis"/>
Téléphone	<input type="text"/>
Un numéro de téléphone où vous êtes joignable, même durant vos vacances.	
Téléphone 2	<input type="text"/>
Un numéro de téléphone où vous êtes joignable, même durant vos vacances.	
Courriel	<input type="text"/>
Digicode	<input type="text"/>
Vos vacances	
Date de départ	<input type="text"/>
Date de retour	<input type="text"/>

Votre adresse de vacances

Renseignements complémentaires

Contact pendant votre absence

Nom contact

Prénom contact

Adresse contact

Ville contact

Téléphone contact

Téléphone contact 2

Observations particulières

Société de télésurveillance

- Oui
 Non

Nom de la société

Alarme

- Oui
 Non

Code d'accès

Animaux

- Chiens
 Chats
 Autres animaux

Précisez les animaux

Personnes autorisées à pénétrer dans votre domicile

Prénom domicile

Nom domicile

Adresse domicile

Ville domicile

Numéro fixe domicile

Numéro mobile domicile

J'accepte les conditions générales d'utilisation du service

[Consulter](#)

CAPTCHA

Cette question sert à vérifier si vous êtes un visiteur humain afin d'éviter les soumissions de pourriel (spam) automatisées.

Infos pratiques

DÉPART EN VACANCES BONNES PRATIQUES & BONS RÉFLEXES !

- Informez votre entourage de votre départ : famille, amis, voisins, gardien.
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de lettres, prospectus, etc. révèle une longue absence.
- Faites un transfert d'appel sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- Créez l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio : votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé.
- Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et... veillez à ce que vos enfants fassent de même.
- Ne publiez pas vos photos de vacances sur les réseaux sociaux : ce sont des informations qui facilitent l'action des cambrioleurs.

Documents

[Les bons réflexes contre le cambriolage](#)

Liens utiles

[Opération tranquillité vacances](#)

Contact

Police municipale Maison de la sécurité et de la prévention

48, avenue du Général de Gaulle

01 64 67 52 86